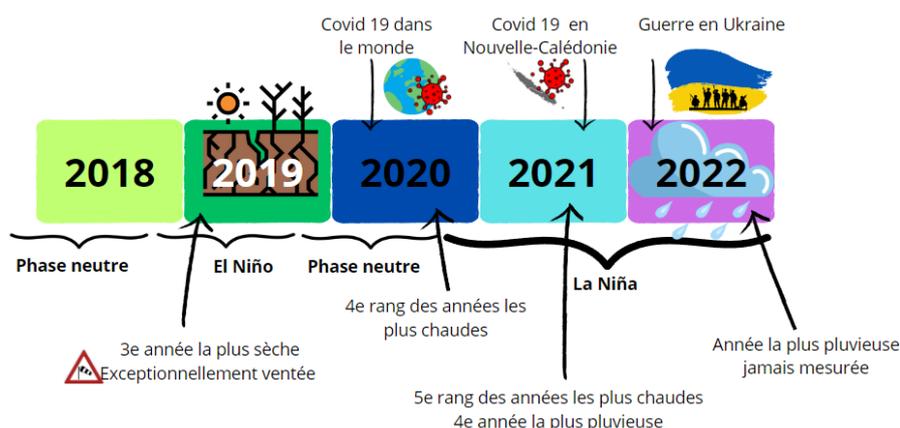


# SYNTHESE DES ACTIVITES AGRICOLES DE L'ANNÉE 2022<sup>1</sup>

L'année 2022 est dans la continuité du contexte difficile de 2021. Avec des perturbations climatiques importantes tout au long de l'année, un contexte international contraint du fait de la fin de la crise sanitaire et la guerre en Ukraine. Les marchés internationaux ont été fortement perturbés, rendant les approvisionnements difficiles et entraînant une surchauffe des cours, tant sur les matières premières que les produits finis.



## I. L'ÉLEVAGE

### 1.1. Synthèse des données viandes (viandes locales)

	2021	2021	2021	2022	2022	2022	Evol 22/21	Evol 22/21	Evol 22/21
ANNUEL	Nbre	Poids(t)	PM(kg)	Nbre	Poids(t)	PM(kg)	Nbre	Poids(t)	PM(kg)
<b>OCEF</b>									
GROS BOVINS	5 861	1 816	310	5 896	1 822	309	0,6%	0,3%	-0,3%
VEAUX	6 167	810	131	6 410	843	131	3,9%	4,0%	0,0%
PORCS	23 568	2 079	88	23 683	2 067	87	0,5%	-0,6%	-1,1%
CERFS*	2 736	62	22	2 733	63	23	-0,1%	1,8%	4,5%
<b>Prestation service</b>									
BOVINS	218	53	241	340	89	262	56,0%	69,3%	8,7%
PORCS	2 804	242	86	3 164	296	93	12,8%	22,1%	8,1%
OVINS/CAPRINS	451	7	16	266	5	17	-41,0%	-36,1%	6,3%
<b>Bouchers de l'intérieur**</b>									
GROS BOVINS	394	133	338	448	139	309	13,7%	3,9%	-8,6%
VEAUX	1 443	248	172	1 295	206	159	-10,3%	-17,1%	-7,6%
PORCS	6 559	571	87	7 308	651	89	11,4%	14,0%	2,3%
OVINS	163	2	14	36	1	15	-77,9%	-73,9%	7,1%
CAPRINS	29	0	13	38	1	12	31,0%	25,0%	-7,7%
<b>Total viande bovine</b>	<b>14 083</b>	<b>3 061</b>		<b>14 389</b>	<b>3 097</b>		<b>1,6%</b>	<b>0,7%</b>	
<b>Total porcin</b>	<b>32 931</b>	<b>2 891</b>	<b>88</b>	<b>34 155</b>	<b>3 014</b>	<b>88</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,2%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Total ovins/caprins</b>	<b>643</b>	<b>10</b>		<b>340</b>	<b>6</b>		<b>-47,1%</b>	<b>-43,8%</b>	

<sup>1</sup> Sources utilisées, sauf mention contraire : abattages : OCEF et DAVAR ; commercialisations de végétaux : Chambre d'agriculture et de la pêche, DAVAR, Arbofruits, Agence rurale, OCEF ; importations (volumes et prix CAF) et exportations (volumes et prix FOB) : Douanes ; productions des autres filières (aviculture, apiculture, coprah, caféiculture, céréaliculture, huiles essentielles...) : provinces et Agence rurale.

## 1.2. La production bovine

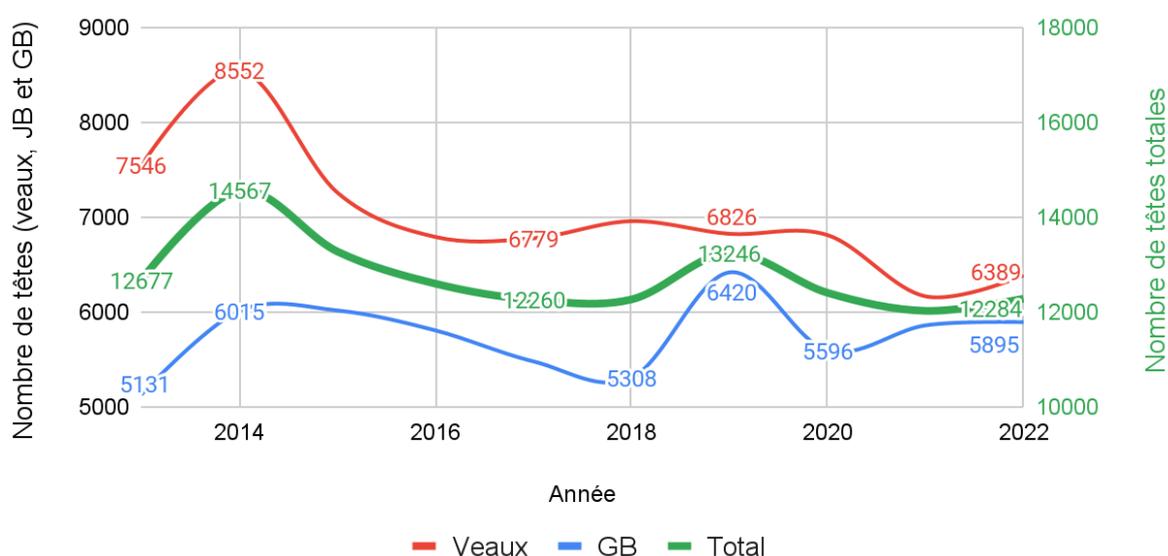
## Les abattages de l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF)

	2021			2022					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyen	Nombre de têtes	Evolution	Poids en tonnes	Evolution	Poids moyen	Evolution
Gros bovins	5 861	1 816	310	5 895	+ 0,6 %	1 822	+ 0,3 %	309	- 0,3 %
Veaux	6 167	810	131	6 389	+ 3,6 %	842	+ 4,0 %	132	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 028</b>	<b>2 626</b>		<b>12 284</b>	<b>+ 2,1 %</b>	<b>2 664</b>	<b>+ 2,1 %</b>		

Source : OCEF (hors prestation)

En 2022, on constate une augmentation des abattages de + 2 % par rapport à l'année précédente, du fait d'une augmentation des abattages en veaux (+ 4 %) et de gros bovins (+ 1 %). Le poids moyen des veaux est stable (+ 0,01 %) et celui des gros bovins a très faiblement diminué (- 0,3 %).

## Abattages OCEF



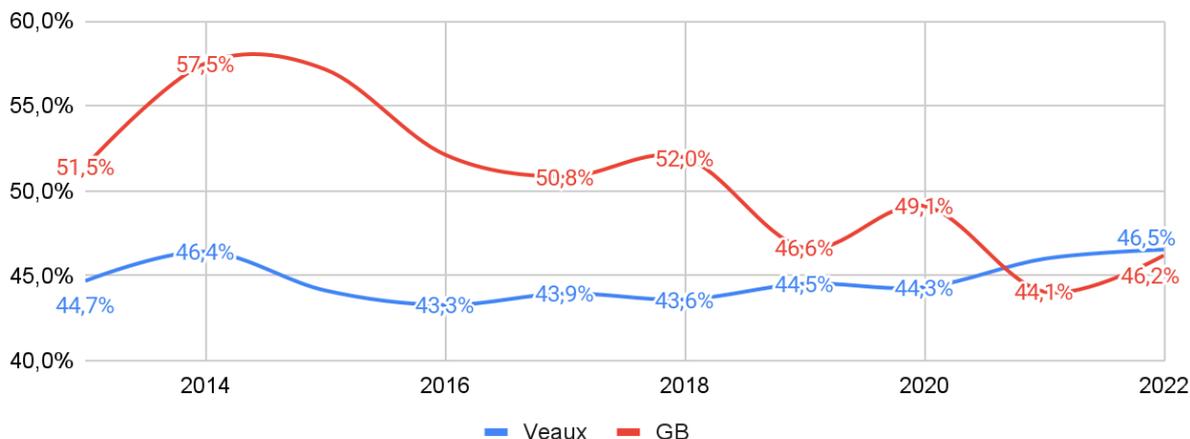
Avant 2014, le nombre de naissances dépassait la barre des 19 000. Il a considérablement chuté par la suite, principalement lors des successions de périodes El Niño et l'apparition de sécheresses qui a incité les éleveurs à décapitaliser leurs troupeaux. Avec deux années plus clémentes, les éleveurs ont pu recapitaliser leurs élevages. Tous ces épisodes ont un impact direct sur les abattages de l'OCEF.

En 2022, les naissances s'élèvent à environ 14 465<sup>2</sup>, soit une diminution de - 7,9 % par rapport à 2021, qui enregistrait environ 15 700 naissances.

<sup>2</sup> Sources : mesure de soutien à l'identification et au suivi du cheptel bovin, IPG, Upa bovine ; mise à jour le 13/07/2023.

### Part des abattages en bovins femelles à l'OCEF

(% du nombre de têtes abattues par catégorie)



Les abattages en prestation de service OCEF représentent 88,9 tonnes, soit une augmentation de + 67,6 % par rapport à 2021 (52,5 tonnes). Ce sont les abattages de gros bovins en prestation qui ont le plus augmenté avec + 140 %, contre + 75 % pour les veaux.

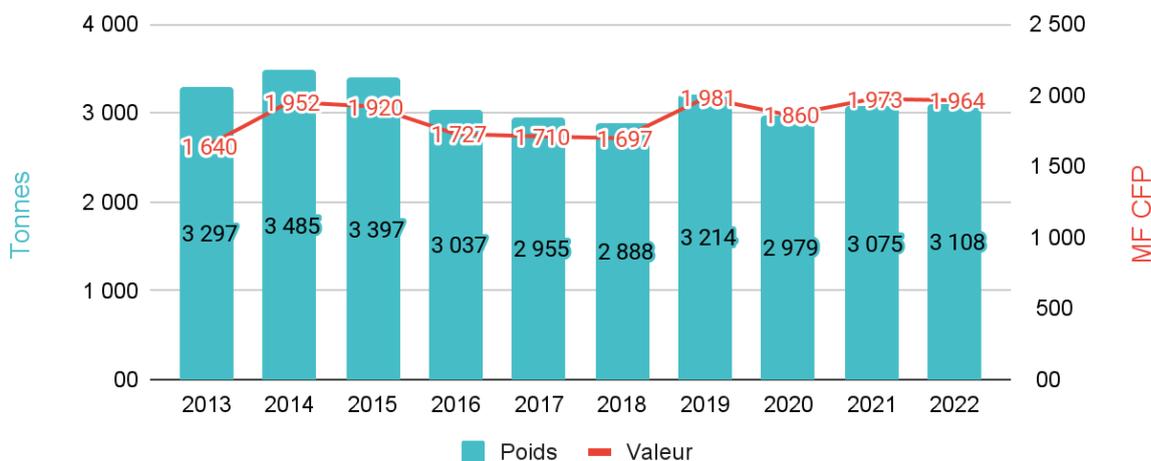
Les abattages en boucheries de l'intérieur<sup>3</sup> s'élèvent à 345 tonnes soit une diminution de - 13 % en volume. Cependant la quantité d'animaux abattus a diminué d'environ - 9 % également. Ce sont principalement les veaux qui ont décliné en nombre (- 14 %).

Certaines déclarations peuvent arriver tardivement. Les données définitives de 2022 seront connues ultérieurement.

La production totale "OCEF + boucheries de l'intérieur" 2022 est provisoirement arrêtée à 14 389 têtes pour 3 108 tonnes de carcasses et 1 997 millions de F CFP, soit 1,5 % de plus en volume qu'en 2021. Elle était en effet de 3 061 tonnes pour 1 932 millions de F CFP.

### Abattages contrôlés de viande bovine

(sources : OCEF, DAVAR, Agence rurale)



<sup>3</sup> Afin d'en simplifier la lecture, sont entendus dans ce document sous le terme "abattages des bouchers de l'intérieur" l'ensemble des abattages hors OCEF, réalisés sur le lieu d'inspection sanitaire (boucheries, éleveurs, sociétés)

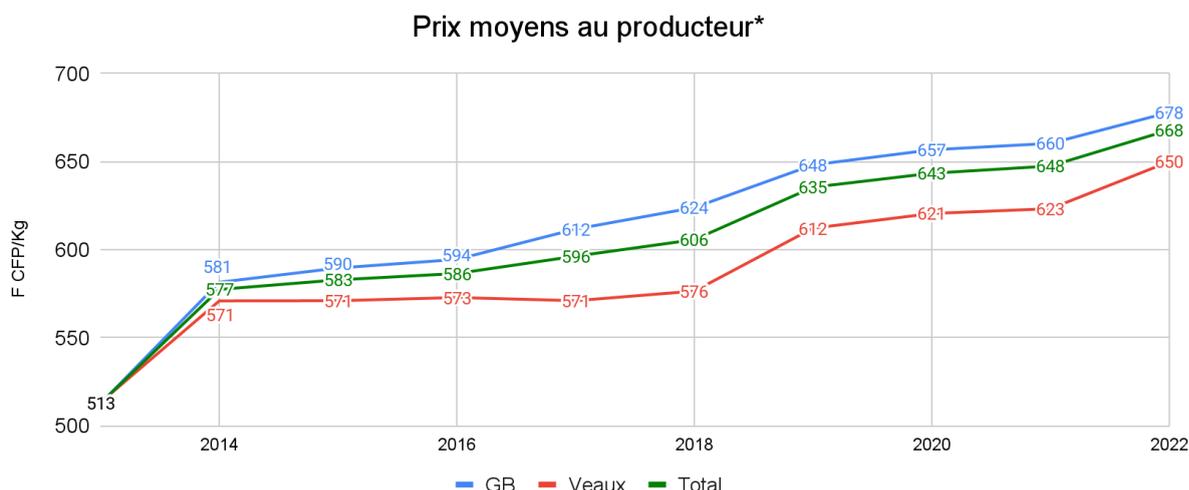
Depuis 2006, les éleveurs bénéficient d'un complément de prix versé par l'Agence rurale. Le montant de ce complément diffère en fonction du circuit de commercialisation et de la classification de l'animal :

- pour le circuit OCEF :
  - 177 F CFP/kg pour les gros bovins ;
  - 139 F CFP/kg pour les veaux ;
  - soit une moyenne de 165 F CFP/kg ;
- pour le circuit prestation de service OCEF :
  - une moyenne de 170 F CFP/kg ;
- pour le circuit boucherie de l'intérieur :
  - 168 F CFP/kg pour les gros bovins ;
  - 132 F CFP/kg pour les veaux ;
  - soit une moyenne de 146 F CFP/kg.

Tous circuits confondus, ce complément est d'environ 163 F CFP en 2022.

En 2022 les volumes ont augmenté de + 1 % et la valeur de + 2 %.

Les éleveurs ont bénéficié en 2022 d'une revalorisation du prix d'achat par l'OCEF de leurs carcasses, de 27 F/kg en moyenne.



\*fonction du classement des carcasses, comprenant le complément de prix de l'Agence rurale ainsi que les enchères

Les achats de viandes bovines importées par l'OCEF<sup>4</sup> s'élèvent à 1 305 tonnes en 2022, soit une diminution de - 18 % par rapport à l'année précédente (1 597 tonnes). Cette baisse de volume s'explique en grande partie par les difficultés d'approvisionnement de l'OCEF. Les principaux pays fournisseurs restent l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cela représente en valeur 1 515 millions de F CFP, contre 1 560 millions en 2021, soit une augmentation de + 3 %.

	2018	2019	2020	2021	2022
Prix CAF <sup>5</sup> d'achat des viandes importées (F/kg)	858	841	803	977	1162

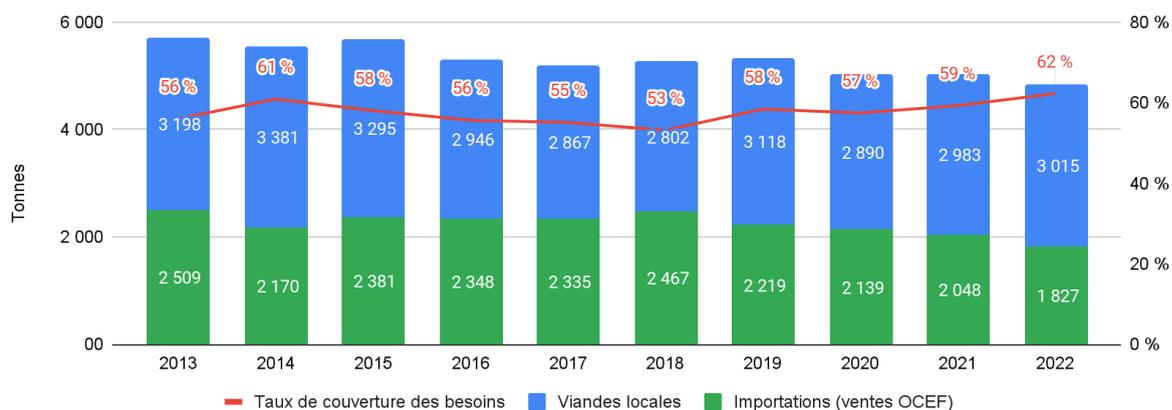
Les ventes de viandes bovines importées par l'OCEF diminuent de - 4,5 % en volume.

<sup>4</sup> Source : OCEF (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement viandes désossées.

<sup>5</sup> CAF = coût, assurance, fret. C'est le prix d'un bien à la frontière du pays importateur avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations et paiement de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays (source : Institut national de la statistique et des études économiques).

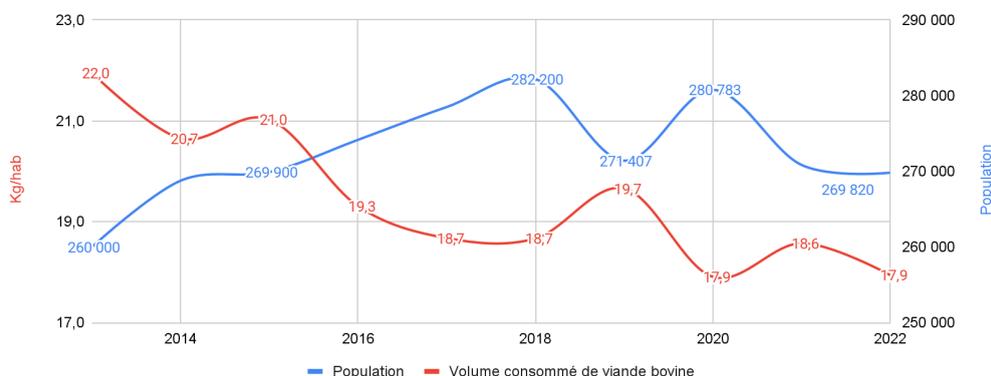
### Viandes bovines : productions, importations et taux de couverture

(sources : OCEF, DAVAR)



En 2022 en hausse de 3 points, la **couverture des besoins**<sup>6</sup> par la production locale est de 62 % du marché. Cette dernière repasse la barre des 3 000 tonnes alors que les volumes importés reculent fortement de - 11 % sur un an et - 26 % depuis 2018. Pour mémoire, la couverture des besoins approchait les 90 % avant 2005, avec en moyenne près de 4 000 tonnes annuelles produites localement. La consommation en viandes bovines (en équivalent carcasse) est de 18,8 kg par habitant en moyenne ces cinq dernières années. Tendances mondiale, cette consommation est en baisse régulière depuis 2012.

### Evolution de la consommation de viande bovine par habitant



## 1.3. La production porcine

	2021			2022					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyen	Nombre de têtes	Evolution	Poids en tonnes	Evolution	Poids moyen	Evolution
OCEF	23 568	2 079	88	23 683	+ 0,5 %	2 067	- 0,6 %	85	- 3,4 %
Prestation de service	2 804	242	86	3 164	+ 12,8 %	296	+ 22,1 %	93	+ 8,0 %
Bouchers intérieur <sup>7</sup>	6 559	571	87	7 308	+ 11,4 %	651	+ 14,0 %	89	+ 2,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>32 925</b>	<b>2 892</b>	<b>88</b>	<b>34 737</b>	<b>+ 5,5 %</b>	<b>3 014</b>	<b>+ 4,2 %</b>	<b>87</b>	<b>- 1,2 %</b>

Sources : OCEF / DAVAR

<sup>6</sup> Couverture des besoins, en volume des ventes OCEF, en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

<sup>7</sup> Certaines déclarations pouvant arriver tardivement, les données définitives 2022 seront connues ultérieurement).

L'OCEF a abattu 23 683 porcs en 2022, correspondant à 2 067 tonnes. Les abattages sont stables en nombre de têtes et en volume. En dix ans, les abattages OCEF hors prestation ont augmenté de + 14 % en volume.

Le poids moyen des carcasses, hors porcelets, est stable sur 2022 : 87 kg. La proportion des carcasses (hors porcelets et hors prestation de service) classées en extra (EA et EB), représente 83 % du nombre de têtes abattues, signe évident de la qualité de la production locale.

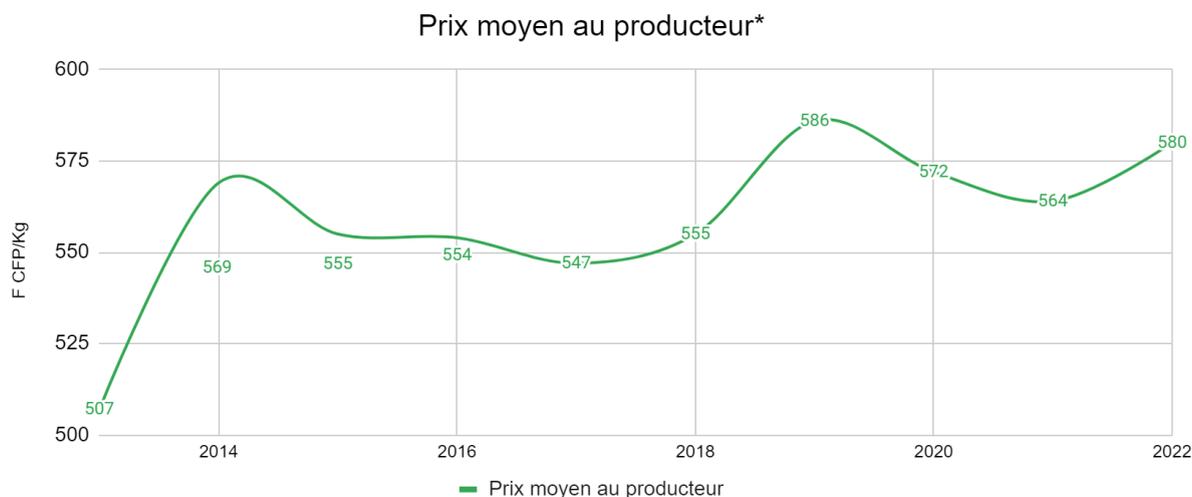
**Les abattages de porcs en prestation de service** progressent de + 22,3 % avec 296 tonnes contre 242 tonnes en 2021.

Si les abattages OCEF (hors prestation) se maintiennent, ceux réalisés par les **bouchers de l'intérieur** en 2022, et actuellement connus, augmentent plus notablement, de + 11,5 % par rapport à 2021.

**La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur + prestations de service »** est provisoirement arrêtée à 34 155 têtes pour 3 014 tonnes de carcasses (+ 4 % par rapport à 2021, avec 2 892 tonnes). Elle s'élève en valeur à 1 697 millions de F CFP (+ 7 % par rapport à 2021).

A l'image de la filière bovine, la Nouvelle-Calédonie, via l'Agence rurale, verse depuis 2013 un complément de prix directement aux éleveurs, afin de soutenir la filière porcine.

Avec l'augmentation du prix des intrants, les éleveurs ont sollicité en 2022 une revalorisation du prix d'achat de leurs carcasses à l'OCEF, qui leur a été accordée.

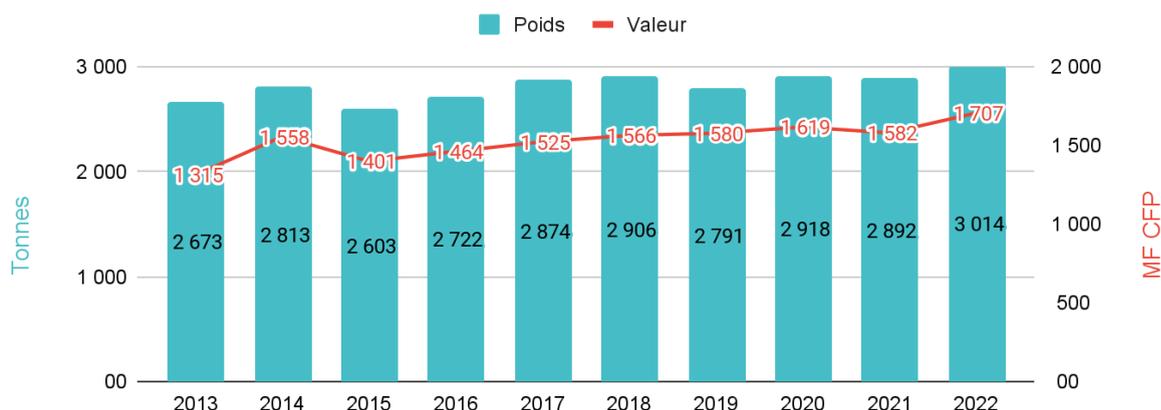


*\*fonction du classement des carcasses, comprenant l'aide directe à la production*

Suite à l'acquisition d'une importante exploitation située en province Sud et au déploiement progressif de ses activités en province Nord, la contribution de cette dernière est beaucoup plus importante qu'auparavant. En 2022, la province Nord produisait 41 % en nombre total de têtes porcines abattues hors prestation de service en 2022 (contre 17 % en 2009).

## Abattages contrôlés de viande porcine

(sources : OCEF, DAVAR, Agence rurale)



Avec 638 tonnes en 2022, **les achats de viandes porcines importées par l'OCEF<sup>8</sup>**, diminuent de - 26 % par rapport à l'année précédente (864 tonnes). Cette évolution est liée à celle des importations en viandes de transformation, qui représentent l'essentiel des volumes importés. De plus, les approvisionnements étaient difficiles à obtenir au vu du contexte sanitaire et social. En valeur, elles représentent 268 millions de F CFP, soit 21,8 % de moins qu'en 2021 (343 millions de F CFP). Suite à l'épisode de peste porcine africaine courant 2018, touchant notamment la Chine, important pays producteur et consommateur, le cours de ces viandes d'importation s'était envolé. On observe ainsi sur les quatre dernières années, un renchérissement des prix CAF des viandes porcines, avec une augmentation en 2020 de + 32 %.

Le prix moyen au producteur de 2022 augmente de 5,9 % : 420,7 F CFP/kg en 2022 contre 397,1 F CFP/kg en 2021.

	2018	2019	2020	2021	2022
Prix d'achat des viandes importés (F/kg)	274	315	416	397	421

Avec 716 tonnes, les ventes OCEF de viandes importées restent relativement stables, avec un légère diminution de - 1,6 % (contre une augmentation de + 8 % en 2021).

Avant 2006, la production locale couvrait près de 90 % des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viandes porcines<sup>9</sup>. Malgré une progression de la production locale (+ 13 % en dix ans des abattages totaux), le **taux de couverture**<sup>10</sup> est de 80 % en 2022 (79 % en 2021).

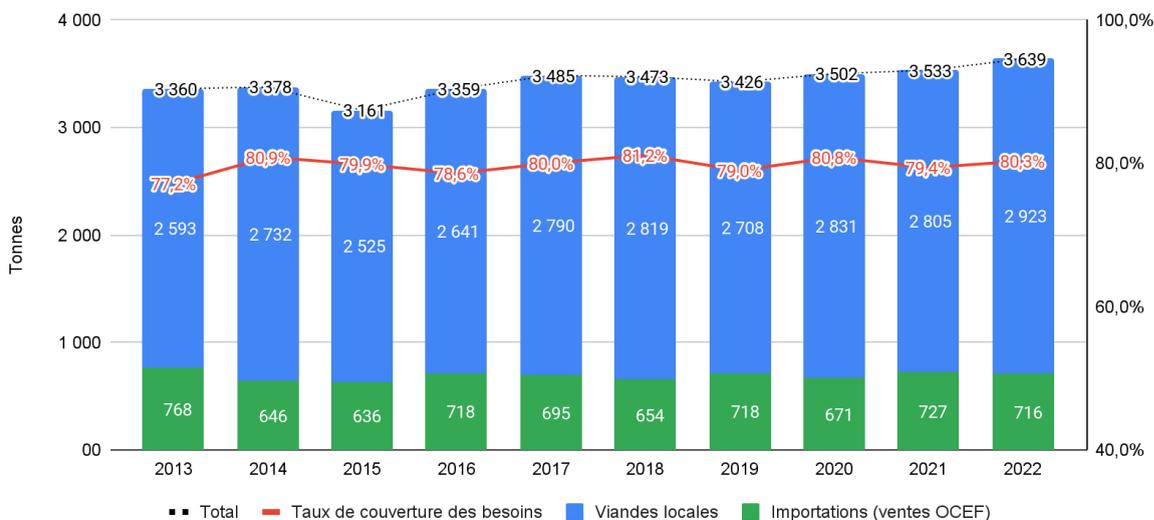
<sup>8</sup> Source : OCEF (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés).

<sup>9</sup> Hors jambons, poitrines, épaules et lards en produits transformés. Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

<sup>10</sup> Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

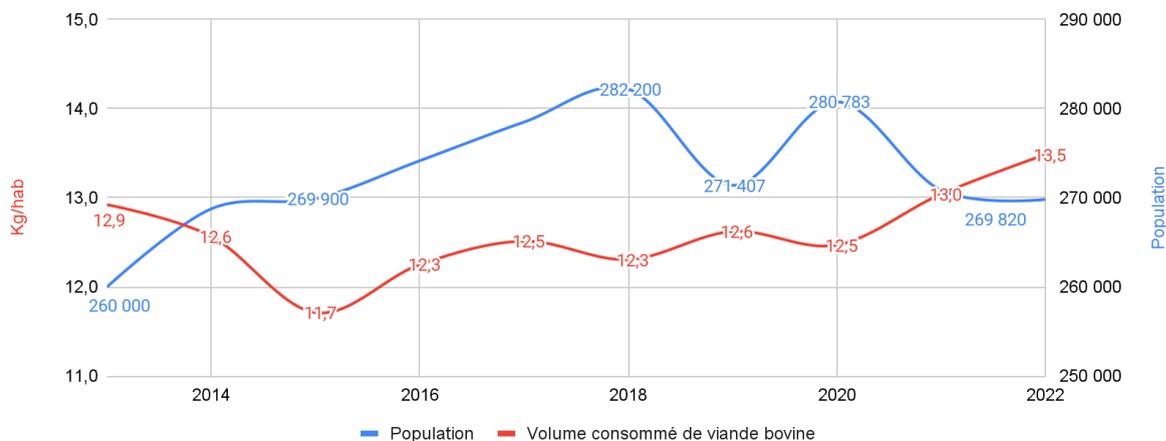
### Viandes porcines : productions, importations et taux de couverture

(sources : OCEF, DAVAR)



La consommation en viandes porcines (en équivalent carcasse) reste stable avec près de 13 kg par habitant en moyenne ces cinq dernières années, avec un record de 13,5 kg/habitant en 2022. Contrairement à la consommation de viande bovine, la viande porcine est de plus en plus consommée depuis 1994 : c'est plus de 77 % en quinze ans et près de 5,5 % en 5 ans.

### Evolution de la consommation de viande porcine par habitant



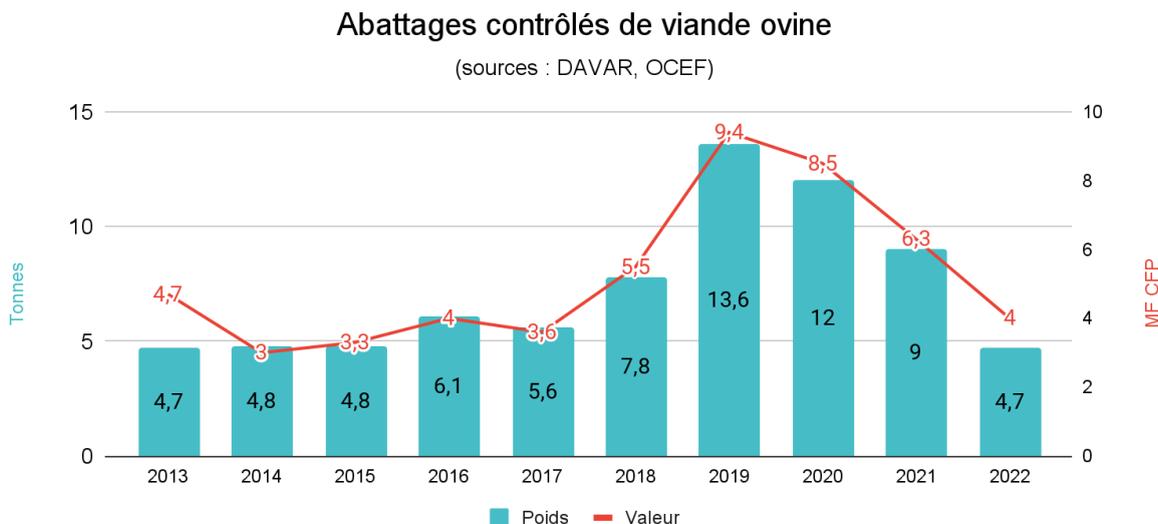
## 1.4. La production ovine

Depuis 2020, l'Agence rurale verse un complément de prix pour les abattages OCEF d'ovins, organisés par le Groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR). Ce complément est de 250 F CFP/kg de viande ressuyée abattue.

**Les abattages des bouchers de l'intérieur** sont de 552 kilos en 2022 pour 36 têtes contre 2,3 tonnes en 2021, soit une chute de - 78 %. Comme pour les bovins et les porcins, certaines déclarations d'abattage peuvent arriver tardivement.

Depuis 2018, l'OCEF assure uniquement les prestations d'abattage. **Les abattages OCEF en prestation** sont de 4,2 tonnes en 2022 contre 6,7 tonnes en 2021 et 7,6 tonnes en 2020. C'est une diminution de - 44,7 % en deux ans, malgré la mise en place d'un complément de prix par l'Agence rurale.

La totalité des abattages est ainsi provisoirement arrêtée à **4,7 tonnes en 2022**, pour 4 millions de F CFP (9 tonnes et 6,3 millions de F CFP en 2021).



**Les importations de viande ovine**, avec 349 tonnes pour 356 millions de F CFP en 2022, ont diminué de - 4 % en volume et augmenté de + 13 % en valeur par rapport à 2021 (363 tonnes et 316 millions de F CFP)<sup>11</sup>. **Les ventes de viandes d'importation** couvrent près de la totalité des besoins en volume (98 %).

### 1.5. La production caprine contrôlée

Les données de production commercialisée disponibles proviennent des abattages déclarés des bouchers de l'intérieur et des prestations de service réalisées par l'OCEF. Ce sont 37 cabris qui ont été abattus à l'OCEF, pour un poids total de 350 kg et 38 animaux abattus en boucherie de l'intérieur pour un poids total de 462 kg. Les données connues font donc état d'une diminution de près de - 10 % en volume abattu en 2022, pour 0,5 million de F CFP (900 kg abattus en 2021 pour 0,4 million de F CFP contre 2,2 tonnes et 1,1 million de F CFP au total en 2020).

Depuis 2022, l'Agence rurale verse un complément de prix pour les abattages OCEF d'ovins, organisés par le Groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR). Ce complément est de 350 F CFP/kg de viande ressuyée abattue.

### 1.6. La production de viande de cerf

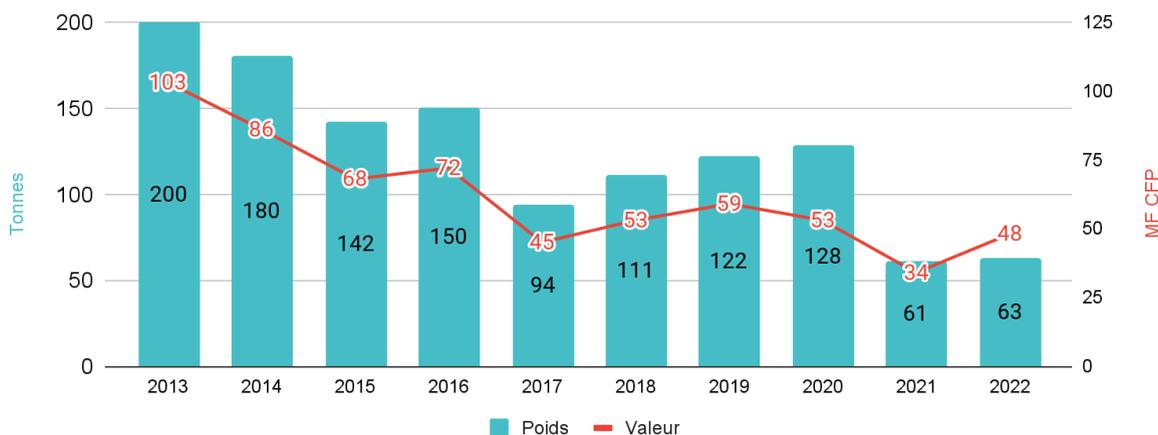
Après un record historique en 2010, la production ne cesse de décliner. En 2022, ce sont 62,6 tonnes de viande de cerf qui sont commercialisées par l'OCEF (hors saisies)<sup>12</sup>, pour 2 733 animaux abattus, soit un volume stable par rapport à 2021 (+ 2 %). La valeur de ces abattages s'élève à 48 millions de F CFP, soit une augmentation de + 41 %. La province Sud représente 94 % de ces abattages. La part des carcasses classées A est de 97 % du tonnage de 2022. Aucune exportation de viandes de cerfs n'a eu lieu depuis 2020.

<sup>11</sup> Source : OCEF.

<sup>12</sup> Source : Agence rurale

### Abattages contrôlés de viande de cerf, hors saisies

(sources : Agence rurale, OCEF)



#### 1.7. La production de volaille et de lapins

Les données globales de production pour l'année 2022 ne sont pas connues à ce jour. Le chiffre d'affaires de la filière s'inscrit en léger recul aux alentours de 1,9 milliard de F CFP (contre 2,2 milliards de F CFP en 2021).

**Les importations de viandes de volaille**, y compris cuniculiculture et basse-cour, s'élèvent à 8 574 tonnes en 2022 pour une valeur de 3 023 millions de F CFP. C'est une diminution de - 7 % en volume et une augmentation de + 17,9 % en valeur par rapport à 2021 (9 180 tonnes et 2 564 millions de F CFP en 2021). Le prix moyen toutes viandes de volaille confondues a ainsi augmenté de + 26 % entre 2021 et 2022. Ces importations proviennent en grande majorité des Etats-Unis, de France métropolitaine et du Brésil (85 %).

Avec 8 451 tonnes, les importations de viandes de poules et poulet représentent 99 % des volumes importés. Elles ont diminué de - 5 % en volume par rapport à la même période en 2021, et augmenté de + 27 % en valeur. **Le prix moyen a ainsi augmenté de + 34 %**. Les poulets entiers représentent 3 143 tonnes : environ 96 % sont des poulets inférieurs ou égaux à 1,3 kg, et 4 % des poulets de plus de 1,3 kg. Les viandes de poulets en morceaux représentent 5 307 tonnes, soit 63 % des importations en viandes de poules et poulet.

Avec 123 tonnes, les importations des autres volailles (basse-cour, y compris cuniculiculture) baissent en volume de - 55 % et de - 49 % en valeur. Cela représente une augmentation du prix moyen de + 14 %.

Les données de production en œufs ne sont pas connues à ce jour. A titre indicatif, la couverture des besoins par la production locale est proche de 90 % ces dernières années, tandis que celle en aviculture chair est de l'ordre de 8 %. Les importations d'**ovo produits** ont augmenté en 2022 de + 88 % en volume et de + 193 % en valeur. Elles s'élèvent à 107 tonnes pour 44 millions de F CFP, contre 57 tonnes pour 15 millions de F CFP en 2021.

#### 1.8. La production apicole

La production commercialisée de miel en 2022 est en partie calculée sur la base du nombre de ruches déclarées par province et du volume de production moyen de l'enquête réalisée par la DAVAR en 2019. Pour 2022 c'est environ 113,8 tonnes de miel local qui ont été commercialisées sur le territoire.

Les importations de miel s'élevèrent à 2,1 tonnes pour 2,95 millions de F CFP en 2022 contre 3,9 tonnes pour 6,1 millions de F CFP en 2021. Cela représente une diminution de - 24,4 %. Ces importations restent modestes au regard de la production locale : 1,8 % du volume consommé en 2022.

## II. LES FILIERES VEGETALES

*Les principales sources de données qui permettent d'approcher les évolutions des*  
<sup>13</sup>*productions de fruits et de légumes sont :*

- les ventes enregistrées au marché de gros ;
- l'enquête mensuelle de la DAVAR (effectuée auprès de la majeure partie des maraîchers par les enquêteurs de la DAVAR ainsi que la quasi-totalité des arboriculteurs par l'association Arbofruits) ;
- les données OCEF pour les données pommes de terre ;
- les données Agence rurale pour les données squashes.

*Le croisement de l'ensemble de ces sources permet d'évaluer les quantités de fruits et de légumes commercialisées sur les marchés connus.*

Avec un phénomène La Niña ininterrompue depuis 2021 couplé au changement climatique, 2022 a été une année excessivement chaude et humide. 17 épisodes pluvieux ont été enregistrés durant l'année, dont certains entre juillet et septembre (mois théoriquement épargnés par les phénomènes pluvio-orageux). Le mois de décembre 2022 a enregistré 2,5 fois plus de précipitations que la normale, avec principalement deux épisodes forts en début et fin de mois. Ces conditions climatiques exceptionnelles ont fortement impactés les productions végétales. Ainsi, la campagne d'exportation de squashes n'a pu être réalisée avec une production anéantie. De même, la récolte de pommes de terre enregistre sa plus mauvaise année de son histoire. Maraîchage et arboriculture, fortement impactés également, n'ont pu permettre un approvisionnement satisfaisant du marché, alors que les flux de nos voisins anglo-saxons sont encore très chaotiques.

### 2.1. Les fruits

□ **Les enquêtes mensuelles** (DAVAR et Arbofruits) ont relevé 2 698 tonnes de fruits déclarés commercialisés (hors noix de coco), soit 31 % de moins qu'en 2021 (3 907 tonnes). Les **ventes enregistrées au marché de gros** en 2022 diminuent également de - 31 % en volume et de - 17 % en valeur par rapport à 2021 (892 tonnes pour une valeur de 334 millions de F CFP en 2022 contre 1 298 tonnes pour 401 millions de F CFP en 2021).

□ Globalement, la **production commercialisée en 2022<sup>2</sup>** est évaluée à **2 860 tonnes pour 1 310 millions de F CFP**, contre 3 925 tonnes pour 1 674 millions de F CFP en 2021. C'est une diminution de - 27 % en volume et de - 22 % en valeur par rapport à 2021. Si la production avait tendance à progresser entre 2017 et 2020, elle régresse notablement en 2021 et 2022, avec des conditions climatiques défavorables.

---

<sup>13</sup> Données approchées en croisant plusieurs sources et notamment les données fournies par les enquêtes mensuelles et les données du marché de gros.

### Production commercialisée de fruits frais

(Sources : DAVAR-Arbofruits, marché de gros)



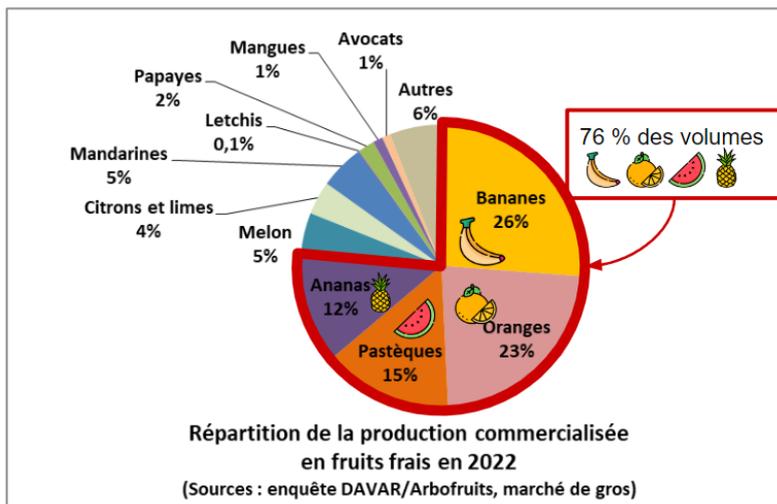
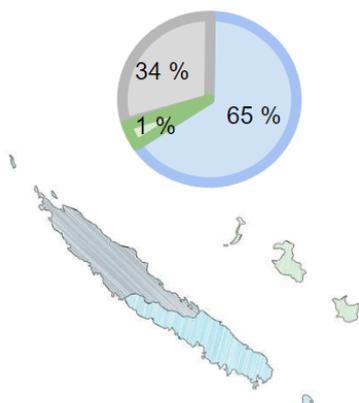
### Principaux fruits locaux commercialisés en 2021 et 2022

(Sources : enquêtes mensuelles DAVAR/Arbofruits, marché de gros)

(tonnes)	2021	2022	Evolution
Bananes dessert	923	750	- 19 %
Oranges	781	660	- 15 %
Pastèques	620	416	- 33 %
Ananas	558	355	- 36 %
Mandarines	165	147	- 11 %
Melons	182	138	- 24 %
Citrons et limes	188	109	- 42 %
Papayes	47	53	+ 13 %
Mangues	134	32	- 76 %
Avocats	24	27	+ 13 %
Letchis	64	3	- 95 %
Autres*	241	170	- 29 %
<b>TOTAL</b>	<b>3925</b>	<b>2860</b>	<b>- 27 %</b>

\* Y compris noix de coco, hors vanille et bananes poingo

La diminution des volumes en 2022 s'observe sur la plupart des fruits. Elle est en grande partie due à celle des pastèques (- 204 tonnes) et des ananas (- 202 tonnes). A l'inverse, on notera une légère augmentation des volumes déclarés en papayes (+ 6 tonnes) et en avocats (+ 3 tonnes).



□ **Les importations tous fruits confondus<sup>14</sup>** se sont élevées à 4 641 tonnes pour 1 327 millions de F CFP en 2022. C'est une diminution des volumes de - 5 % mais une augmentation en valeur de + 5 % par rapport à 2021 (4 894 tonnes pour 1 268 millions de F CFP). Les **importations de fruits frais** s'élèvent à 4 338 tonnes pour 1 093 millions de F CFP soit - 4 % en volume et + 8 % en valeur par rapport à 2021, avec 4 534 tonnes et 1 012 millions de F CFP. Cette diminution se retrouve sur :

- les poires, - 133 tonnes ;
- les pommes, - 117 tonnes ;
- les kiwis, - 93 tonnes ;
- les melons et pastèques, - 57 tonnes.

A l'inverse, on note une forte augmentation des volumes en oranges (+ 232 tonnes).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prix moyen des fruits frais importés (F/Kg)	210	192	214	212	223	252

Le prix moyen des fruits frais importés augmente de + 13 % entre les deux années. Compte tenu des volumes importés, cette augmentation est principalement due à celle du prix moyen des :

- pommes, + 8 % ;
- oranges, + 8 % ;
- poires, + 15 % ;
- kiwis, + 10 % ;
- raisins, + 15 %.

Ainsi le prix moyen de la majorité des fruits frais importés a augmenté.

Les fruits qui ne sont pas produits localement tels les pommes, poires, raisins et kiwis, représentent 63 % des fruits frais importés. Les principaux pays importateurs sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour 83 % des volumes.

<sup>14</sup> Il s'agit ici d'importations de fruits frais, secs et séchés (source : ISEE-Direction régionale des douanes).

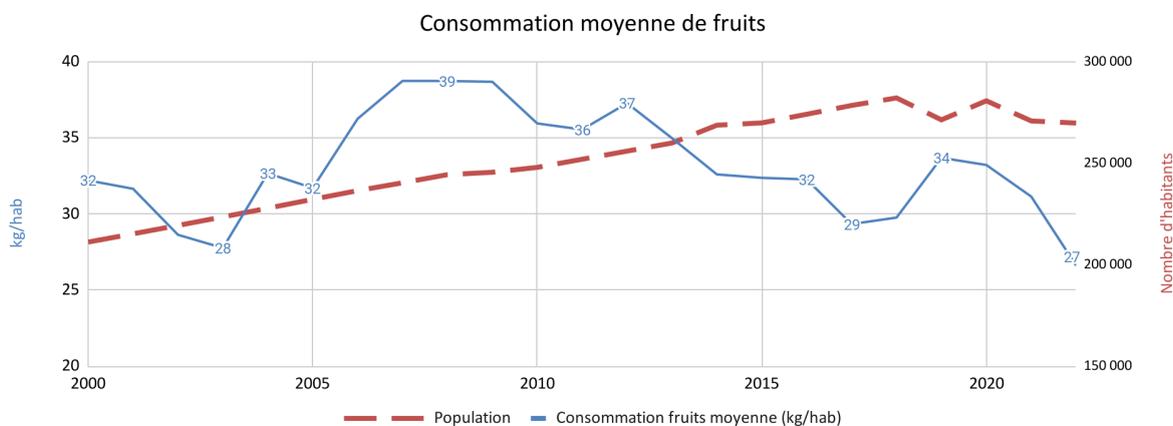
**Principaux fruits importés en 2021 et 2022**  
(source : ISEE – Direction régionales des douanes)

(tonnes)	2021	2022	Evolution
Pommes	1 614	1 497	- 7 %
Oranges	393	625	+ 59 %
Poires	672	539	- 20 %
Raisins	430	412	- 4 %
Mandarines	349	329	- 6 %
Kiwis	393	299	- 24 %
Melons et pastèques	314	257	- 18 %
Avocats	70	73	+ 4 %
Prunes	61	60	- 2 %
Nectarines	54	53	- 2 %
Autres fruits (dont les fruits secs et séchés)	544	497	- 9 %
<b>TOTAL</b>	<b>4894</b>	<b>4641</b>	<b>- 5 %</b>

□ **16 tonnes de limes ont été exportées**<sup>15</sup> vers la Nouvelle-Zélande contre 22 tonnes en 2021.

□ Les **volumes commercialisés localement en fruits frais** s'élèvent à 7 176 tonnes (production locale commercialisée, hors exportations et importations). Ils diminuent de - 15 % par rapport à 2021 (- 1 261 tonnes). Cette baisse est imputable à la production locale (- 1 065 tonnes) et aux importations (- 253 tonnes) qui n'ont pu compenser cette baisse de volume.

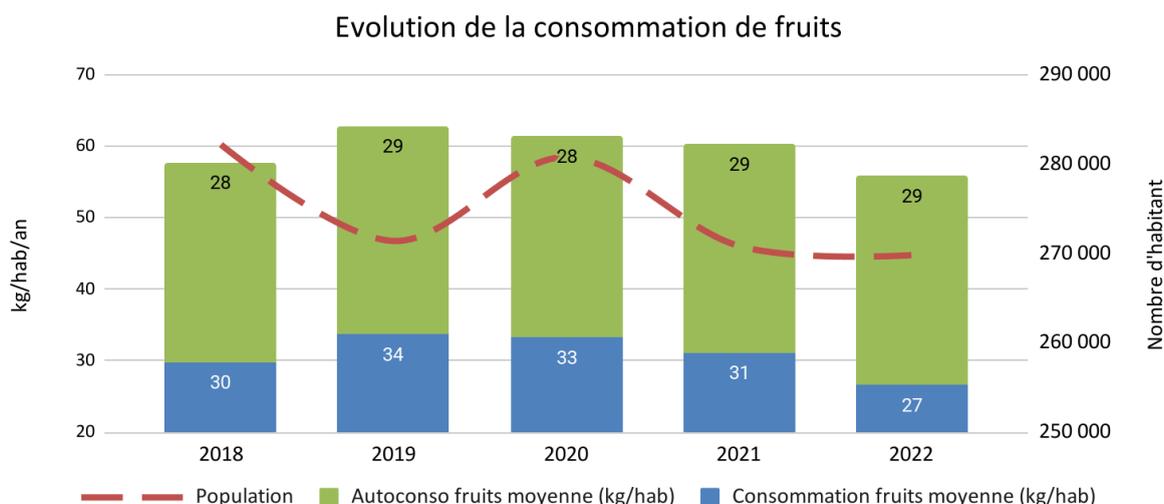
Concernant la consommation de fruits par habitant, la tendance est à la baisse depuis 2008, avec toutefois un rebond entre 2017 et 2019. La chute est très importante depuis, avec - 21 % de la quantité consommée par habitant (hors autoconsommation).



Si l'on prend en considération l'autoconsommation depuis 2018, on remarque la même tendance, mais tout de même plus tempérée. Entre 2021 et 2022, la consommation moyenne

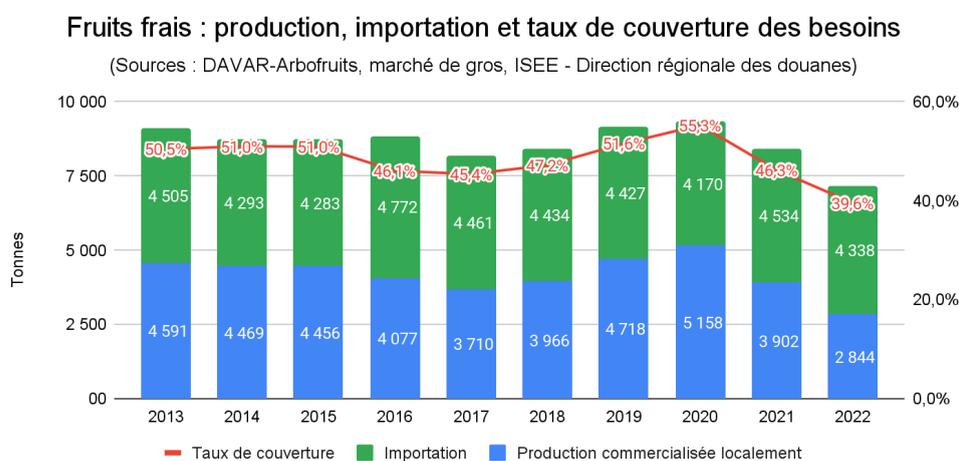
<sup>15</sup> Source : FCTE/Agence rurale.

en fruits par habitant, hors autoconsommation, a diminué de - 14,5 %. Et si l'on prend en compte l'autoconsommation, cette baisse n'est que de - 7,3 %.



On note par ailleurs que les volumes importés des fruits soumis à la régulation du marché en 2022 représentent 34 % des ouvertures accordées (contre 40 % en 2021), du fait principalement de difficultés d'approvisionnement. Ce sont 1 515 tonnes de fruits qui ont été importées sur les 4 488 tonnes ouvertes à l'importation.

La part de la production locale sur l'ensemble des fruits frais commercialisés localement<sup>16</sup> (hors fruits secs et séchés) perd six points par rapport à 2021 (40 % en 2022). Ce niveau est le plus bas de ces dix dernières années. Toutefois, si l'on prend en considération l'autoconsommation, les dons et échanges<sup>17</sup>, la couverture des besoins est de l'ordre de 70 %.



□ L'indice des prix des fruits au marché de gros (base 100 en 2021), calculé sur la production annuelle totale, a augmenté de + 10 % par rapport à 2021. Cette augmentation se retrouve sur les :

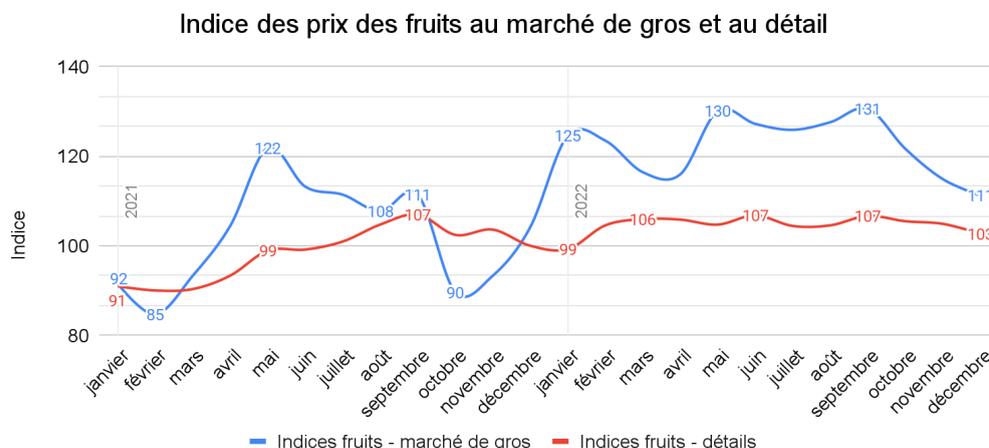
- bananes, + 38 % ;
- ananas, + 11 % ;
- citrons et limes, + 24 %

<sup>16</sup> soit au consommateur, que les produits soient locaux ou importés, en moyenne.

<sup>17</sup> Moyenne sur la base des résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, de 2014 à 2017). Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

A l'inverse, on notera une diminution de l'indice des prix des mangues (- 18 %) et des pomélos (- 11 %). Au détail<sup>18</sup>, l'indice des prix<sup>19</sup> a augmenté en moyenne de + 6 %, passant de 98 à 105 entre 2021 et 2022.

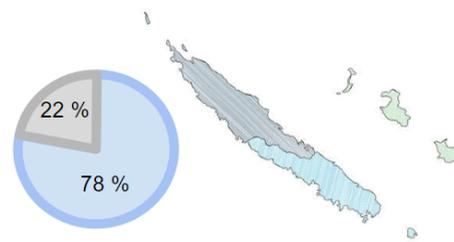
Les indices mensuels des prix des fruits au marché de gros et au détail ont évolué de la façon suivante :



## 2.2. Les légumes<sup>20</sup>

□ **Les enquêtes mensuelles de la DAVAR et d'Arbofruits<sup>21</sup>** ont relevé 5 622 tonnes commercialisées<sup>22</sup> en 2022, contre 7 046 tonnes en 2021, soit une baisse de - 20 %. **Le marché de gros** a relevé quant à lui 1 803 tonnes<sup>23</sup> pour 839 millions de F CFP en 2022, contre 2 754 tonnes et 1 056 millions de F CFP en 2021. C'est un recul de - 35 % en volume et de - 21 % en valeur.

□ Globalement, **la production calédonienne commercialisée en 2022** (légumes frais, oignons, squashes, tubercules tropicaux, pommes de terre) est évaluée à **6 107 tonnes**. C'est 51 % de moins qu'en 2021 (12 440 tonnes). La production a diminué de - 12 % en valeur, passant de 3,1 milliards de F CFP en 2021 à **2,7 milliards de F CFP** en 2022. La province Sud commercialise 78 % de l'ensemble des volumes contre 22 % pour la province Nord.



<sup>18</sup> Soit au consommateur que les produits soient locaux ou importés, en moyenne.

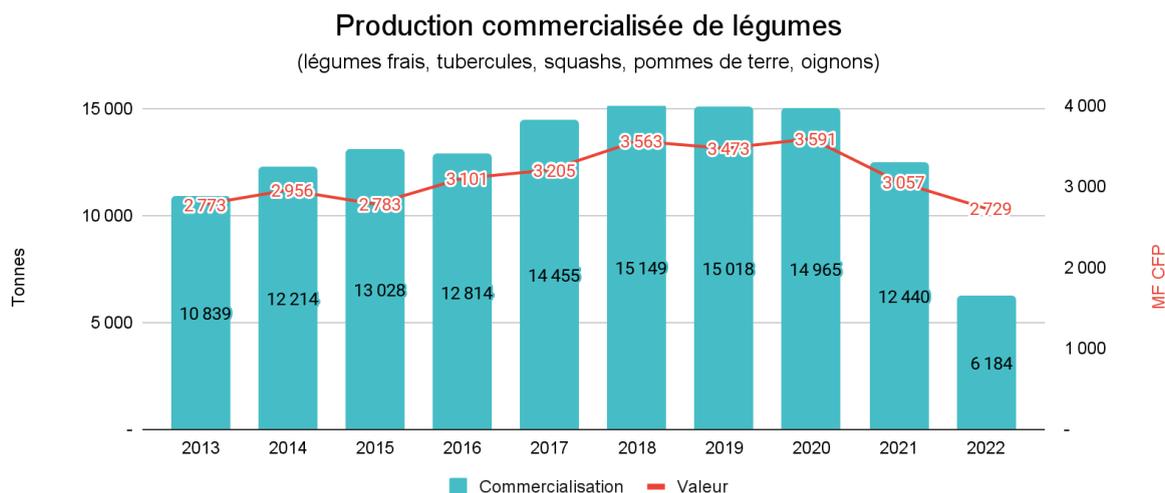
<sup>19</sup> Source : ISEE, base 100 en décembre 2021.

<sup>20</sup> Les légumes comprennent : les légumes frais (dont les fines herbes), les oignons, les pommes de terre, les squashes, les bananes poingo et les tubercules tropicaux.

<sup>21</sup> Tous légumes confondus : légumes frais, oignons, tubercules tropicaux, bananes poingo, mais hors squashes, suivies par l'Agence rurale, et hors pommes de terre, suivies par l'OCEF.

<sup>22</sup> Comprenant légumes frais, oignons secs, tubercules, bananes poingo, hors pommes de terre de conservation, lesquelles sont comptabilisées et commercialisées par l'OCEF et hors squashes, suivies par l'Agence rurale.

<sup>23</sup> Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes, bananes poingo et pommes de terre nouvelles.

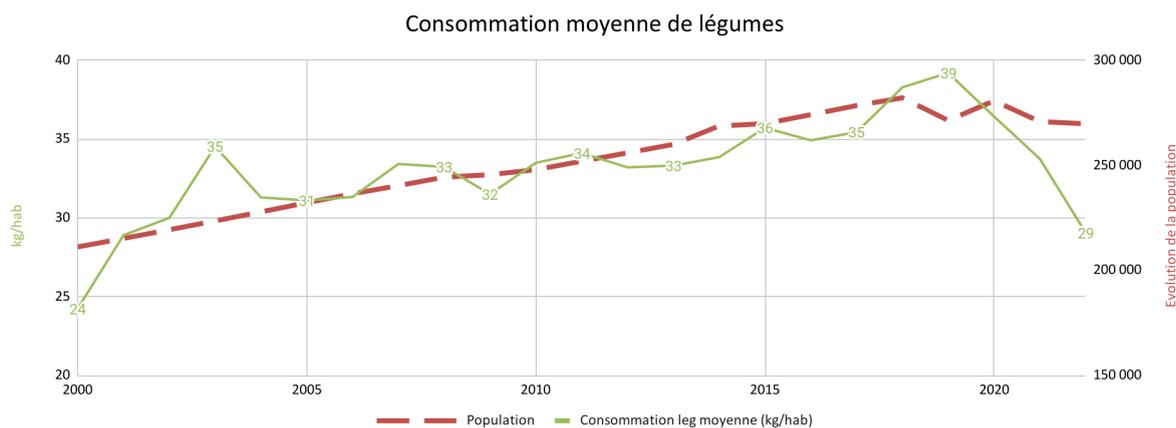


### Principaux légumes locaux commercialisés en 2021 et 2022

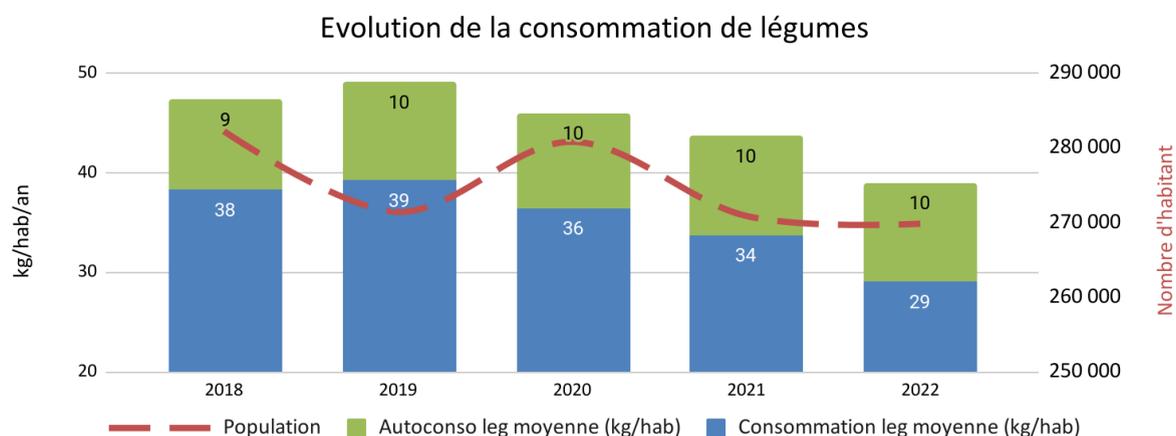
(Sources : Agence rurale, DAVAR, Marché de gros, OCEF)

(tonnes)	2021	2022	Evolution
Concombres	787	1 009	+ 28 %
Salades	1 019	921	- 10 %
Tomates	1 228	813	- 34 %
Choux de chine	506	455	- 10 %
Choux verts et blancs	536	424	- 21 %
Courgettes	411	278	- 32 %
Bananes poingo	173	223	+ 29 %
Carottes	589	172	- 71 %
Citrouilles	174	169	- 3 %
Aubergines	124	153	+ 23 %
Poivrons	175	62	- 65 %
Autres légumes	542	392	- 28 %
<b>Total légumes frais et secs</b>	<b>6 264</b>	<b>5 072</b>	<b>- 19 %</b>
<b>Squashes</b>	<b>3 002</b>	<b>62</b>	<b>- 98 %</b>
<b>Pommes de terre</b>	<b>2 264</b>	<b>358</b>	<b>- 84 %</b>
<b>Oignons</b>	<b>353</b>	<b>207</b>	<b>- 41 %</b>
<b>Tubercules tropicaux</b>	<b>478</b>	<b>408</b>	<b>- 15 %</b>
<b>Production commercialisée totale</b>	<b>12 362</b>	<b>6 107</b>	<b>- 51 %</b>

Quant à la consommation de légumes par habitant, depuis 2018 on constate un recul très important, de - 24 %. Malgré un solde migratoire négatif depuis 2018 (- 4,4 %), les départs n'expliquent pas à eux seuls cette régression.



Si l'on prend en considération l'autoconsommation depuis 2018, on remarque la même tendance à la baisse, plus atténuée. Entre 2021 et 2022, la consommation moyenne en légumes par habitant, hors autoconsommation, a diminué de - 13,9 %. En prenant en compte l'autoconsommation, cette baisse est ramenée à - 10,7 %.

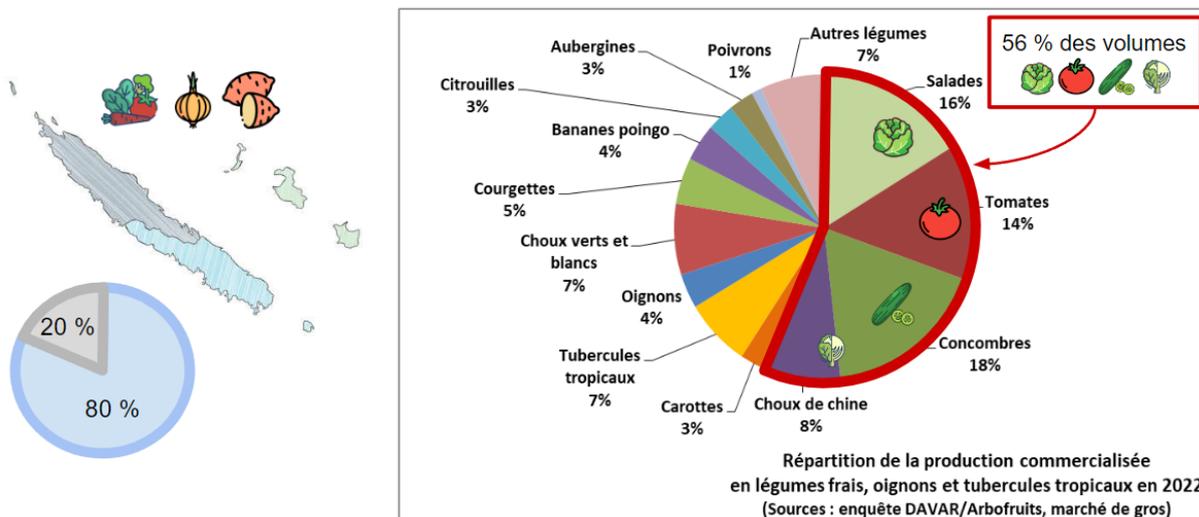


### ✓ Les légumes frais, oignons et tubercules tropicaux

Dans l'ensemble, le bilan annuel 2022 est inférieur à celui de 2021 avec une diminution de - 20 % des volumes, correspondant à 1 408 tonnes. Cette chute annuelle se retrouve sur la plupart des légumes, et notamment sur les :

- carottes, - 416 tonnes ;
- tomates, - 415 tonnes ;
- oignons, - 146 tonnes ;
- courgettes, - 133 tonnes.

Les volumes déclarés en tubercules tropicaux commercialisés suivent la même tendance : - 15 %, soit - 70 tonnes, avec notamment 38 tonnes de moins pour les ignames.

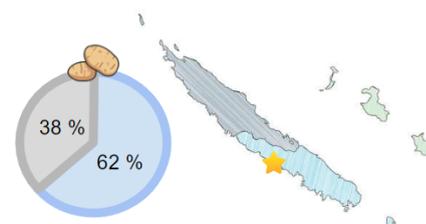


### ✓ Les pommes de terre

L'OCEF a acheté 358 tonnes de pommes de terre aux producteurs calédoniens en 2022, contre 2 264 tonnes en 2021.

En conséquence, les importations ont très fortement augmenté : + 518 %, passant de 133 tonnes en 2021 à 819 tonnes en 2022. Ces pommes de terre importées, écoulées principalement sur le troisième trimestre, ont permis de pallier en grande partie la pénurie de pommes de terre locales.

Cette chute de production est le résultat d'une météo difficile qui a détruit la très grande majorité des pommes de terre lorsqu'elles étaient encore au champ.



### ✓ Les squashes

50 tonnes de squashes ont été exportées vers la Nouvelle-Zélande en 2022 contre 2960 tonnes en 2021 (source : FCTE<sup>24</sup>). Le marché de gros a quant à lui vu transiter 39,1 tonnes en 2022 (42 tonnes en 2021).

□ **Les importations de légumes** en 2022 s'élèvent à **5 565 tonnes<sup>25</sup> pour 1 142 millions de F CFP**. Elles ont augmenté de + 13 % en volume (4 924 tonnes), et de + 36 % en valeur (838 millions de F CFP) par rapport à 2021. Elles proviennent principalement de Nouvelle-Zélande et d'Australie, avec respectivement 59 % et 31 % des volumes.

✓ Les volumes de légumes secs importés ont diminué de - 26 % et de - 9 % en valeur par rapport à 2021 avec 375 tonnes importées en 2022.

✓ Pour l'ensemble des légumes frais et oignons importés, les volumes connaissent une faible augmentation de + 2 % (4 371 tonnes en 2022 contre 4 282 tonnes en 2021) mais une forte hausse en valeur de + 33 % (965 millions de F CFP en 2022 contre 728 millions de F CFP en 2021). Cette augmentation de volume se retrouve sur notamment les :

- oignons, + 186 tonnes ;

<sup>24</sup> France Calédonien Tropic Export.

<sup>25</sup> Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes et pommes de terre de conservation, source : Douanes.

- carottes, + 156 tonnes ;
- tomates, + 15 tonnes.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prix moyen des légumes frais et oignons importés (F/kg)	184	150	182	159	170	221

En 2022, le prix moyen à l'importation des légumes frais et oignons a augmenté dans l'ensemble de + 30 % par rapport à 2021. Il a principalement augmenté pour les carottes (+ 39 %) et les oignons (+ 61 %).

### Principaux légumes importés en 2021 et 2022

(source : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (pommes de terre))

(tonnes)	2021	2022	Evolution
Carottes	838	994	+ 19 %
Choux verts	561	534	- 5 %
Tomates	433	448	+ 3 %
Ail	245	167	- 32 %
Poivrons	134	125	- 7 %
Poireaux	75	67	- 11 %
Céleris	78	66	- 15 %
Choux fleurs	65	53	- 18 %
Echalotes	44	42	- 5 %
Brocolis	57	39	- 32 %
Autres légumes	349	243	- 30 %
<b>Total légumes frais</b>	<b>2879</b>	<b>2779</b>	<b>- 3 %</b>
<b>Légumes secs</b>	<b>509</b>	<b>375</b>	<b>- 26 %</b>
<b>Pommes de terre</b>	<b>133</b>	<b>819</b>	<b>+ 516 %</b>
<b>Oignons</b>	<b>1404</b>	<b>1592</b>	<b>+ 13 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4924</b>	<b>5565</b>	<b>+ 13 %</b>

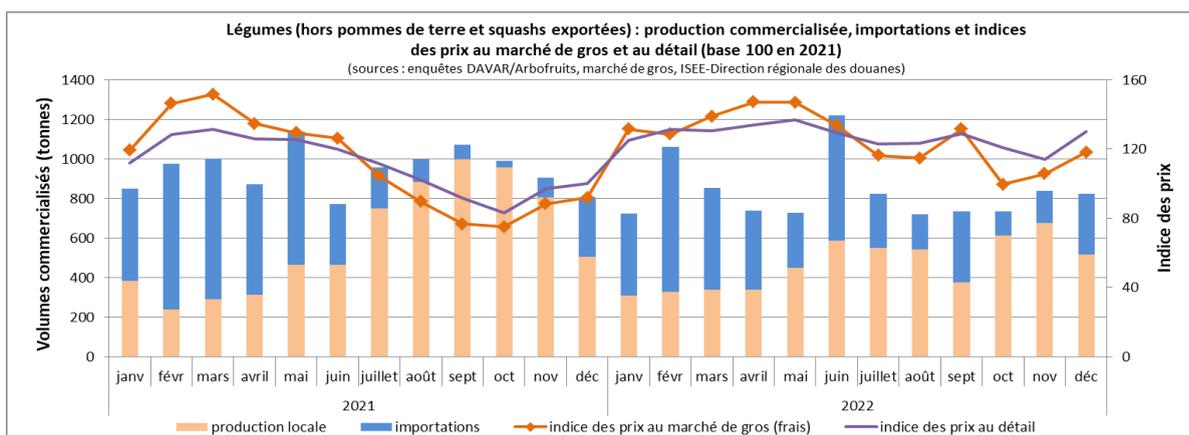
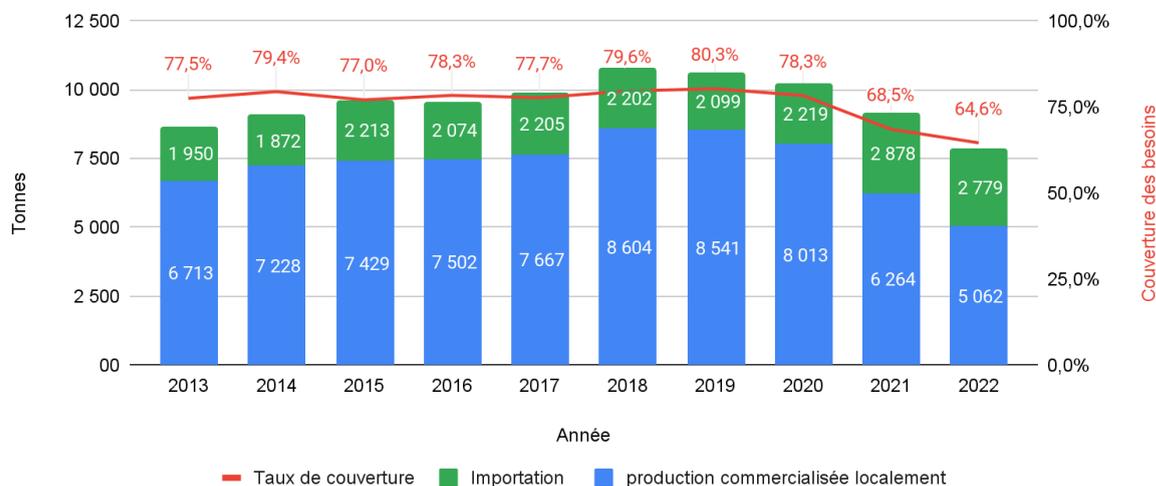
□ Les volumes commercialisés localement en **légumes frais**<sup>26</sup> s'élèvent à 7 851 tonnes. Ils diminuent de - 14 % par rapport à 2021, du fait de la forte baisse de la production locale (- 1 192 tonnes) mais également de la diminution des importations (- 100 tonnes). On note par ailleurs que les volumes importés des légumes soumis à la régulation du marché en 2022 représentent 47 % des ouvertures accordées (contre 53 % en 2021). Ce sont 4 403 tonnes de légumes qui ont été importées sur les 9 378 tonnes ouvertes à l'importation. Cela s'explique essentiellement du fait de difficultés d'approvisionnement liées au contexte sanitaire et géopolitique international .

<sup>26</sup> Hors oignons, squashes, pommes de terre et tubercules tropicaux.

La part de la production locale sur l'ensemble des légumes frais commercialisés localement<sup>27</sup> perd quatre points par rapport à 2021. Elle est en chute depuis 2019, passant de 80 % à 65 % en 2022.

### Légumes frais : production, importation et taux de couverture des besoins

(sources : DAVAR-Arbofruits, marché de gros, ISEE-Direction régionale des douanes)



Les volumes commercialisés en **oignons** frais en 2022 approchent les 1 800 tonnes soit une très légère augmentation de + 2 % par rapport à 2021, avec 1 757 tonnes. La couverture des besoins par la production locale en oignons est de 12 %, soit 9 points de moins qu'en 2021. La production locale ayant diminué de - 41 %. Cette chute de production s'explique par les intempéries qui ont détruit une grande partie des productions encore au champ.

□ Les prix moyens des légumes importés augmentent dans l'ensemble, + 20 %, comme ceux des légumes locaux, + 23 %. Pour ces derniers, cette hausse est le fait notamment de celle du prix moyen des :

- concombres, + 7 % ;
- salades, + 34 % ;
- choux de chines, + 19 % ;
- tomates, + 54 %.

<sup>27</sup> Concerne les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations), sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, ne sont pas inclus dans cette analyse, de même que les produits transformés ou surgelés.

Ainsi, l'**indice des prix au marché de gros** des légumes locaux frais (base 100 en 2021) augmente de + 23 % entre 2021 et 2022, et celui **au détail**<sup>28</sup> pour les légumes de + 15 %.

### 2.3. Le café

Les données de production ne sont pas connues à ce jour. La production locale reste toutefois mince au regard des volumes importés.

En 2022, **les importations de café** vert, torréfié, concentrés et extraits représentent :

- 1 286 tonnes d'équivalent café vert, soit 6 % de moins qu'en 2021 ;
- 987 millions de F CFP, soit 6 % de plus par rapport à 2021.

### 2.4. La vanille

Sur la campagne 2022, 3,4 tonnes de vanille verte ont été achetées aux producteurs des Iles, par la Maison de la vanille de Lifou. C'est 61,9 % de plus qu'en 2021, soit l'équivalent de 674 kg de vanille sèche en 2022, contre 430 kg en 2021. Au total, sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, c'est l'équivalent de 1,4 tonne de vanille sèche qui a été écoulée<sup>29</sup>.

Depuis 2016, la production des Iles était en baisse, du fait notamment de périodes sèches consécutives et du vieillissement des vanilleraies. Toutefois, grâce à la mise en place de nouvelles parcelles, la production s'améliore<sup>30</sup>. La production a de même augmenté en province Nord et Sud en 2022.

En 2022, la Maison de la vanille a décidé de revaloriser le prix d'achat de la vanille verte aux producteurs et de supprimer les autres primes. Le prix d'achat de la vanille verte varie en fonction de sa qualité :

Catégorie des gousses	Prix de la vanille verte (F CFP/kg)	Critères
1re catégorie	9 000 en conventionnel 10 000 si certifiée BioPasifika	Gousse mature, supérieure ou égale à 16 centimètres, entière, non fendue, munie de sa cosse, ne présentant aucun défaut ni courbure.
2e catégorie	4 500	Gousse mature inférieure à 16 cm et supérieure ou égale à 14 cm, entière, non fendue, munie de la cosse, ne présentant ni courbe ni défaut.
3e catégorie	2 000	Gousse mature inférieure à 14 cm, entière, non fendue, munie de la cosse, ne présentant ni courbe ni défaut ou de toutes catégories à queue de ser in jaune ou noire, fendue, présentant des défauts ou une courbure.

En 2022, 93 kg de vanille sèche ont été importés pour une valeur de 2,7 millions de F CFP (contre 17 kg et 1,1 million de F CFP en 2021). Malgré cette très forte augmentation de + 447 %, ces importations restent peu conséquentes par rapport au volume produit sur le territoire (6,6 % en 2022).

<sup>28</sup> Soit au consommateur, que les produits soient locaux ou importés, source : ISEE, base 100 en décembre 2021.

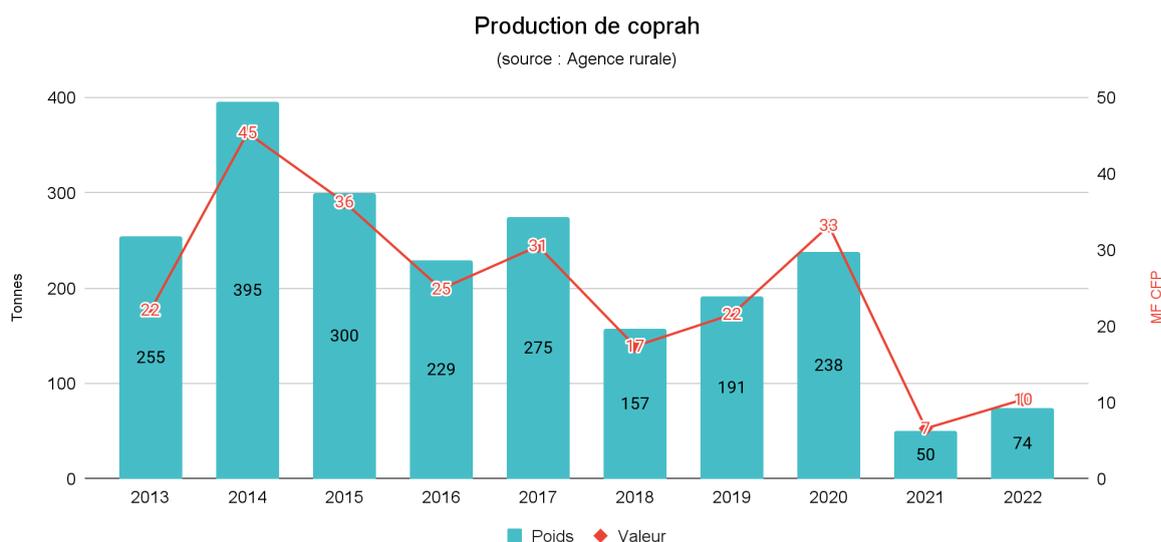
<sup>29</sup> production connue à ce jour.

<sup>30</sup> Source : Arbofruits.

## 2.5. Le coprah

Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah. Depuis 2011, la Société agricole des producteurs d'Ouvéa (SAPO) gère l'unité de traitement du coprah installée près du quai de Wadrilla, pour la production d'huile. Seule la production de qualité supérieure est achetée. L'huile produite est ensuite commercialisée auprès :

- de la savonnerie gérée par la SODIL<sup>31</sup> ;
- d'Enercal afin d'alimenter les générateurs électriques ;
- de divers clients (cosmétique et parfumerie).



A partir de 2012, grâce à une meilleure structuration de la filière, la production avait augmenté pour atteindre en 2014 son maximum sur les dix dernières années, soit 395 tonnes. Depuis, la production reste en deçà de ces volumes et ne cesse de décroître. Elle s'établit à 74 tonnes en 2022, soit tout de même 47 % de plus qu'en 2021. Ce sont ainsi 13 tonnes d'huile qui ont été commercialisées en 2022.

## 2.6. Les céréales

La céréaliculture, qui nécessite une mécanisation adaptée représentant parfois un investissement élevé, intéresse plus d'une quarantaine de producteurs, à l'origine des volumes commercialisés. Après des débuts prometteurs et une production de l'ordre de 6 300 tonnes en 2005, la production chute en raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt pour les spéculations céréalières. Elle atteint en 2011 un minimum avec 2 600 tonnes environ. Depuis, à la faveur d'un plan de relance associant l'ensemble des acteurs de la filière et avec un arrière-plan d'autosuffisance alimentaire, la production a été multipliée par 4 pour atteindre 10 125 tonnes en 2020.

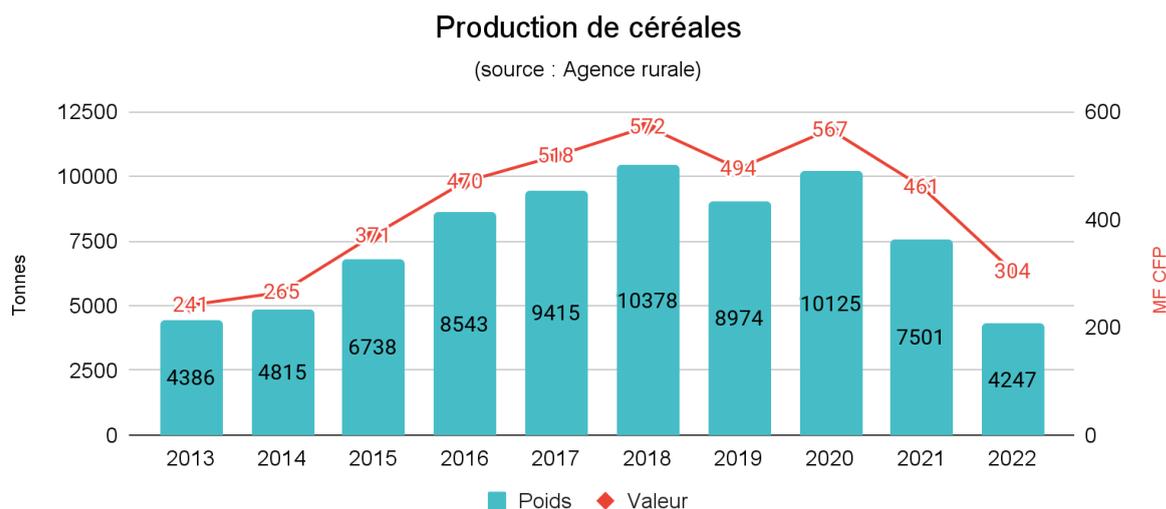
Avec 4 247 tonnes en 2022, la production chute en revanche de - 43,4 % par rapport à 2021 et de - 58 % par rapport à 2020. Des conditions climatiques compliquées tout au long de l'année ont retardé les semis et détruit des parcelles. Les surfaces emblavées en maïs ont légèrement augmenté par rapport à 2021, avec 911 ha, contre 891 ha en 2021, soit une hausse de + 2 %. Les rendements de la dernière campagne de production sont en revanche en baisse d'environ - 37 %, avec 6,3 tonnes par hectare sur la campagne 2022/2023 (contre 10 tonnes

<sup>31</sup> Société de développement et d'investissement des Îles.

par hectare sur la campagne 2021/2022, 9 tonnes par hectare sur la campagne 2020/2021, et 7,7 tonnes par hectare en 2019/2020).

L'effort se concentre quasi exclusivement sur le maïs provende qui sur les dix dernières années représente 99 % de la production. On note tout de même une production de blé sur les quatre dernières années. Cependant, en 2022 cette production s'est effondrée avec - 94 % de la production par rapport à 2021 (84,5 tonnes contre 5 tonnes en 2022).

Le marché du maïs grain tend à être satisfait ces dernières années. Néanmoins, le développement de la filière céréales doit se poursuivre à présent à travers la diversification des cultures.



Les importations en céréales (hors semences) s'élèvent à 42 369 tonnes et 2 620 millions de FCFP en 2022 (contre 42 234 tonnes pour 1 969 millions de FCFP en 2021). Le prix des céréales a augmenté de + 33 %, principalement dû à l'augmentation du prix moyen du blé (+ 39 %) et du riz (+ 18 %).

Les **importations** de céréales comprennent :

- 27 757 tonnes de blé, contre 27 912 tonnes en 2021, soit une diminution de - 1 %. Cependant, le blé de provende a augmenté de + 10 % mais le blé de minoterie à quant à lui diminué de - 7 % ;
- 11 210 tonnes de riz, contre 9 874 tonnes en 2021, soit une augmentation de + 14 % ;
- 3 402 tonnes pour les autres céréales, contre 4 447 tonnes en 2021, soit une diminution de - 28 %. Parmi ces céréales, l'essentiel du volume correspond à de l'orge, mais également du sorgho, de l'avoine, etc.

Fortement lié aux évolutions de la production locale de maïs provende, le taux de couverture des besoins toutes céréales confondues, atteint son niveau le plus bas en 2011 avec une valeur de 5 %. En 2022 le taux de couverture est de 9 % alors qu'il était en progression jusqu'en 2021, avec un taux de couverture de 15 %. Ce sont encore une fois les aléas climatiques qui ont mis à mal ces productions.

Ce taux calculé hors semences traduit :

- Pour les céréales destinées à la provende, une couverture des besoins de 23 %. Ce taux a doublé entre 2012 et 2018, et perd toutefois près de 9 points entre 2021 et 2022.

- Pour les céréales destinées à la minoterie et autres céréales, en l'absence de production locale ces deux dernières années, la couverture de l'ensemble des besoins de la Nouvelle-Calédonie est atteinte grâce aux importations.

## 2.7. Les huiles essentielles

Les données de production en huiles essentielles de santal et de niaouli ne sont pas connues à ce jour. Seuls les volumes exportés sont disponibles.

Ce sont 10,7 tonnes d'huiles essentielles<sup>32</sup> qui ont été exportées en 2022, principalement vers la France métropolitaine, pour une valeur de 721 millions de F CFP. Ces exportations concernent uniquement des huiles essentielles de santal. Ces exportations sont relativement stables : en 2021, 10,3 tonnes avaient été exportées pour 662 millions de F CFP.

## III. BILAN DE L'ANNEE AGRICOLE 2022

La production agricole finale 2022<sup>33</sup> connaît une baisse significative : - 8 % en valeur et - 35 % en volume. Si on note un recul de la plupart des filières, la filière bovine connaît à l'inverse une petite embellie. On remarquera tout de même une baisse notable de la filière fruits et légumes, 7 319 tonnes en moins, due en grande partie à la baisse de la production de squashes et de pommes de terre, ainsi que de la filière céréales avec 3254 tonnes en moins.

### Comparaison entre les productions 2021 et 2022

(mise à jour le 20/07/2023, en tonnes et millions de F CFP, sauf indication contraire)

	2021		2022*		Evolution/2021	
	Quantité (t)	Valeur (MF CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF CFP)	Quantité	Valeur
<b>Bovins viande</b>	<b>3 060,8</b>	<b>1 932,0</b>	<b>3 097,4</b>	<b>1 996,5</b>	<b>+ 1,0 %</b>	<b>+ 2,0 %</b>
<b>Porcins viande</b>	<b>2 890,5</b>	<b>1 582,1</b>	<b>3 013,6</b>	<b>1 697,0</b>	<b>+ 4,0 %</b>	<b>+ 7,0 %</b>
<b>Petits ruminants</b>	<b>71,4</b>	<b>41,8</b>	<b>68,3</b>	<b>52,0</b>	<b>- 5,0 %</b>	<b>+ 24,0 %</b>
-cervidés viande	61,5	33,8	62,6	47,5	+ 2,0 %	+ 40,0 %
-ovins/caprins viande	9,9	8,0	5,7	4,5	- 44,0 %	- 44,0 %
<b>Fruits et légumes</b>	<b>16 286,2</b>	<b>4 730,7</b>	<b>8 967,0</b>	<b>3 999,3</b>	<b>- 45,0 %</b>	<b>- 15,0 %</b>
-légumes frais	6 263,8	2 293,8	5 072,2	2 365,7	- 19,0 %	+ 3,0 %
-tubercules tropicaux	478,4	248,0	407,9	211,9	- 15,0 %	- 15,0 %
-squashes	3 002,3	186,6	62,0	16,1	- 98,0 %	- 91,0 %
- pommes de terre	2 263,6	234,7	357,8	37,3	- 84,0 %	- 84,0 %
-oignons	353,4	93,9	207,2	58,3	- 41,0 %	- 38,0 %
-fruits	3 924,7	1 673,8	2 859,9	1 310,0	- 27,0 %	- 22,0 %
<b>Céréales</b>	<b>7 501,0</b>	<b>461,2</b>	<b>4 247,4</b>	<b>303,7</b>	<b>- 43,0 %</b>	<b>- 34,0 %</b>

<sup>32</sup> Huiles essentielles et solutions concentrées d'huiles essentielles, sous-produits terpéniques. Compris ici également le code douanier concernant les solutions concentrées d'huiles essentielles et sous-produits terpéniques.

<sup>33</sup> Pour les filières connues c'est-à-dire hors aquaculture, bois, aviculture, apiculture, horticulture, café et huiles essentielles.

<b>Coprah</b>	<b>50,4</b>	<b>6,6</b>	<b>74,3</b>	<b>10,4</b>	<b>+ 47,0 %</b>	<b>+ 57,0 %</b>
<b>Vanille</b>	<b>0,7</b>	<b>16,5</b>	<b>1,4</b>	<b>34,9</b>	<b>+ 90,0 %</b>	<b>+ 111,0 %</b>
<b>Elevage équin (ventes de poulains, estimation)</b>		<b>19,6</b>		<b>18,5</b>		<b>- 6,0 %</b>
<b>TOTAL agriculture (filiales connues à début mai 2022)</b>		<b>8 790,5</b>		<b>8 080,1</b>		<b>- 8,0 %</b>

\*Données provisoires

Sources : ADECAL, Agence rurale, Arbofruits, DAVAR, Maison de la vanille, Marché de gros, OCEF, Upras.

Les importations sur les filières connues à ce jour ont diminué de - 19 % en valeur. Cette diminution est principalement due à celle en valeur des importations en viandes porcines et en légumes secs.

L'ensemble des volumes importés est sensiblement identique aux volumes importés en 2021 : - 0,02 % soit 10 tonnes en moins. Cependant certaines spéculations ont connu de grandes variations de volumes importés, comme les pommes de terre, avec une augmentation de + 516 % ou encore les viandes porcines avec une diminution de - 26,3 %.

Les prix moyens sont dans l'ensemble supérieurs à ceux de 2021, avec notamment + 146 % pour la vanille, + 33 % pour les céréales, + 17 % pour les fruits et légumes. Le prix moyen des viandes connaît en revanche une baisse : - 22 % pour les porcins et - 3 % pour les bovins.

### Comparaison entre les importations 2021 et 2022

	2021		2022		Evolution/2021	
	Quantité (t)	Valeur (MF CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF CFP)	Quantité	Valeur
<b>Bovins viande</b>	<b>1 597,0</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 305,0</b>	<b>1 515,0</b>	<b>- 18,3 %</b>	<b>- 2,9 %</b>
<b>Porcins viande</b>	<b>864,0</b>	<b>343,0</b>	<b>638,0</b>	<b>268,0</b>	<b>- 26,2 %</b>	<b>- 21,9 %</b>
<b>Ovins viande</b>	<b>363,0</b>	<b>316,0</b>	<b>349,0</b>	<b>356,0</b>	<b>- 3,9 %</b>	<b>+ 12,7 %</b>
<b>Fruits et Légumes</b>	<b>9 817,0</b>	<b>2 107,0</b>	<b>10 206,0</b>	<b>2 469,0</b>	<b>+ 4,0 %</b>	<b>+ 17,2 %</b>
-légumes frais	2 878,0	631,0	2 779,0	789,0	- 3,4 %	+ 25,0 %
-légumes secs	509,0	101,0	375,0	92,0	- 26,3 %	- 8,9 %
-pommes de terre	133,0	9,0	819,0	85,0	+ 515,8 %	+ 844,4 %
-oignons	1 404,0	97,0	1 592,0	176,0	+ 13,4 %	+ 81,4 %
-fruits	4 894,0	1 268,0	4 641,0	1 327,0	- 5,2 %	+ 4,7 %
<b>Céréales</b>	<b>42 234,0</b>	<b>1 969,0</b>	<b>42 369,0</b>	<b>2 620,0</b>	<b>+ 0,3 %</b>	<b>+ 33,1 %</b>
<b>Vanille</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>2,7</b>	<b>+ 350,0 %</b>	<b>+ 145,5 %</b>
<b>TOTAL(filières connues)</b>		<b>6 297,0</b>		<b>5 092,0</b>		<b>- 19,0 %</b>
Produits laitiers (équival. milliers de litres de lait)	101 710,0	5 206,0	97 557,0	5 797,0	- 4,1 %	+ 11,4 %
Essence niaouli	0,8	3,0	1,2	3,2	+ 50,0 %	+ 6,7 %
Horticulture ornementale		65,0		81,6		+ 25,5 %
Ovoproduits	57,0	15,0	107,0	44,0	+ 87,7 %	+ 193,3 %

Miel	3,9	6,1	2,1	2,9	- 46,2 %	- 52,5 %
Café (ECV)	1 371,0	935,0	1 286,0	987,0	- 6,2 %	+ 5,6 %
<b>Aviculture chair (y compris cuniculiculture)</b>	<b>9 180,0</b>	<b>2 564,0</b>	<b>8 574,0</b>	<b>3 023,0</b>	<b>- 6,6 %</b>	<b>+ 17,9 %</b>
- poulet et réformes	8 905,0	2 264,0	8 451,0	2 871,0	- 5,1 %	+ 26,8 %
- volaille de basse-cour	276,0	300,0	123,0	152,0	- 55,4 %	- 49,3 %
Œufs	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Huîtres (hors naissains)	123,0	171,0	103,0	154,0	- 16,3 %	- 9,9 %

ND : non disponible

Sources : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (viandes bovines, porcines, ovines et pommes de terre).